

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 8 novembre 2024

INNOVATION

La Métropole soutient le nouveau prêt d'honneur Innov Provence

Soutenu par la Métropole Aix-Marseille-Provence et piloté par Marseille Innovation en partenariat avec le réseau des pépinières métropolitaines de Marseille Innovation, du Pays d'Aix et du Technopole de l'Arbois, le prêt d'honneur Innov Provence propose aux entreprises métropolitaines de bénéficier d'un appui financier et d'un accompagnement sur mesure. Jusqu'au 13 décembre 2024, un appel à candidatures est lancé pour sélectionner trois entreprises qui pourront bénéficier d'une aide allant jusqu'à 45 000 euros.

La Métropole Aix-Marseille-Provence favorise l'entrepreneuriat et la création d'emplois sur son territoire, notamment dans les six filières d'excellence définies dans l'agenda du développement économique : la santé, l'aéronautique et de la mécanique, le maritime et la logistique, les industries créatives et le numérique, l'énergie et l'environnement, le tourisme et l'art de vivre.

Son objectif, à travers la démarche Innov Provence, est d'offrir un soutien complet aux jeunes entreprises innovantes tout au long de leur développement, de l'idée à l'accélération commerciale et industrielle. Cela concerne notamment les enjeux décisifs du financement du projet et de l'hébergement pendant les phases d'amorçage et de développement. Concrètement, le prêt d'honneur Innov Provence propose ainsi :

- un soutien financier pouvant atteindre 45 000 euros (prêt d'honneur innovation de 30 000€ et prêt complémentaire de Bpifrance de 15 000€) ;
- un hébergement dans une pépinière innovante du territoire ;
- un programme d'accompagnement au développement technologique, industriel et commercial de l'entreprise par des équipes spécialisées pendant 48 mois.

Pour être retenues, les entreprises et start-up doivent attester d'une activité depuis moins de 3 ans et reposant sur un socle technologique ainsi que d'un siège social ou d'un établissement principal sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence. [L'appel à candidatures du prêt d'honneur Innov Provence est à retrouver sur la plateforme Innovation](#) de la Métropole, qui accompagne 1200 entreprises par an.

L'accompagnement des 3 entreprises lauréates débutera en mai 2025.

La plateforme Innovation au service des acteurs du territoire métropolitain

La plateforme a pour vocation de faciliter le rapprochement entre les donneurs d'ordre, publics comme privés, et les entreprises offreuses de solutions innovantes. Située en amont et en complément de la commande publique, la plateforme d'innovation métropolitaine permet de publier des besoins métiers exprimés par la Métropole et ses partenaires, sous la forme d'appels à innovation. Ces derniers sont accessibles en ligne et sans restriction d'accès. Plus d'infos sur <https://innovation.ampmetropole.fr>